

Sartilly Baie Bocage

le Mag

N°2 | NOVEMBRE 2017



DOSSIER
Municipalité et
commissions

Page 6



RENCONTRES
Portrait de
Walter VIADÉ

Page 9



FOCUS
L'administration,
ce n'est pas si
compliqué !

Page 10



De nouveaux outils

Durant l'année, un effort particulier a été effectué pour mieux vous informer, conforter les liens de proximité, promouvoir les manifestations festives, culturelles et sportives de notre commune et valoriser les atouts de notre territoire. Sous la responsabilité de Marilyne COUGET, directrice générale des services, et en collaboration avec la commission « Communication », Manon CUVELIER, dans le cadre de son master en communication, a élaboré un plan de communication qu'elle a commencé à décliner durant les six mois de son stage. Pour exemple, la photo de la première de couverture est extraite d'une vidéo de présentation de la commune.

Résumé des outils de communication



Le panneau lumineux double face



Un kakemono et une oriflamme à l'occasion de l'inauguration du complexe sportif

- **Le bulletin municipal annuel « Le Mag »**, distribué dans toutes les boîtes aux lettres par les élus.
- **Le guide annuel des associations** à retirer dans les cinq mairies (parution fin août).
- **Les panneaux officiels d'affichage** des mairies.
- **Le panneau lumineux double face** à Sartilly, mis en place en septembre dernier, qui diffuse une information immédiate et rapide à caractère municipal et associatif.
- **Des kakemonos et oriflammes** pour mieux affirmer les actions de la commune : organisation ou soutien de manifestations, réalisation de travaux, ...
- **La page Facebook**, créée l'été dernier, actualisée régulièrement, privilégiant les informations et actualités municipales. N'hésitez pas à vous connecter, elle est un lien entre vous et la Mairie.

 www.facebook.com/sartillybaiebocage

- **Le site Internet** mis en ligne au printemps dernier qui prend le relais de l'ancien site web de Sartilly. Une organisation des contenus et des rubriques repensée, avec notamment une place aux activités économiques, un design plus actuel, toujours en harmonie avec la charte graphique, et une compatibilité avec les tablettes et smartphones.

www.sartilly-baie-bocage.fr

- **Une vidéo de présentation de la commune** facilement accessible à partir de la page Facebook et du site web.





Sommaire

COMMUNICATION

Communication, de nouveaux outils 2

ÉDITO DU MAIRE 3

FINANCES

Budget 2017 4

DOSSIER

Le rôle du maire et des maires délégués 5

Les commissions, lieux d'échanges et de propositions 6

RENCONTRES

Paroles d'habitants 8

Portrait du policier municipal 9

FOCUS

L'administration ?

Ce n'est pas si compliqué ! 10

Qui contacter ? 11

LA RÉTRO

Retour sur 2017 12

Les prochains rendez-vous culturels 13

ENVIRONNEMENT

Zéro phyto, 1001 herbes folles 14

SPORT & BÂTIMENT

Complexe sportif : un équipement communautaire structurant 15

PRATIQUE 16

Directeur de publication : Gaëtan LAMBERT, Maire.

Rédacteur en chef : Jean-Pierre LUCAS, adjoint aux finances et à la communication.

Rédactrices et rédacteurs : Manon CUVELIER, Marilyne COUGET, Jean-Pierre LUCAS.

Crédits photos : Michel CARLI, Marilyne COUGET, Manon CUVELIER, Jean LOUIS dit GUERIN, Jean-Pierre LUCAS, Paul RESBEUT, Clémence LETOT.

Infographies : Manon CUVELIER.

Conception : Manon CUVELIER et Agitées du Bocage.

Magazine tiré à 1 700 exemplaires (imprimerie I3P).

Ce magazine a été financé, dans son intégralité, par la Mairie de Sartilly-Baie-Bocage

Sortie officielle : novembre 2017

Édito



Chers concitoyens,

le 2^{ème} mag de la commune de Sartilly-Baie-Bocage se veut être le fruit de nos rencontres. Beaucoup d'entre vous s'interrogent sur le fonctionnement de nos collectivités et se sentent éloignés des décisions locales.

Les élus de la commune ont été confrontés à de nombreuses difficultés face aux nouvelles normes et réglementations. De la pédagogie et de la communication ont été nécessaires pour appréhender de façon responsable l'évolution de nos compétences au sein d'un bloc communal que l'on pourrait qualifier de XXL, allant de Saint-James au Mortainais, traversant Saint-Hilaire-du-Harcouët, le Val de Sée et Sartilly-Baie-Bocage. En tant qu'administrés de la commune vous devez être informés de ces évolutions et de la mobilisation de vos élus pour le maintien des services de proximité. Ils se sont engagés à façonner notre collectivité de demain à vos côtés.

L'année a été rythmée par le renforcement de la démocratie participative, de manière à vous rendre acteur de la vie locale. Des questionnaires vous ont été envoyés (le nombre de retour marque l'implication de chacun). Une réunion publique a été programmée pour échanger sur les phases d'expérimentation, votre souhait d'un renforcement de la sécurité a été entendu avec l'arrivée récente de notre policier municipal. De nouveaux lieux d'échanges et de travail ont vu le jour avec la création du premier comité consultatif « Le Chemin vert », qui est force de propositions à l'échelle d'un quartier en développement. Les habitants du comité technique participent eux aussi activement à notre projet de territoire. En collaboration avec le service communication, de nouveaux outils ont été mis en place pour ne pas rompre ces nouveaux liens, l'idée étant de vous informer en temps réel de nos actions et de notre travail sur le terrain avec des outils numériques plus modernes (panneau lumineux, lancement de la page facebook, refonte du site Internet...). Ce travail se poursuit pour impliquer le plus grand nombre.

Je vous invite, ainsi, à regarder et à partager sans modération la vidéo institutionnelle de Sartilly-Baie-Bocage sur le site internet ou sur la page officielle Facebook (+ de 4000 vues) qui est devenue comme sa commune « une référence ».

Gaëtan LAMBERT, Maire de Sartilly-Baie-Bocage

Budget 2017

Fonctionnement

2 738 197 €

Investissements

2 625 710 €

Dépenses

Autres charges

20,85%

Dont :

- Indemnités des élus
- Participation aux écoles
- Amortissement
- Intérêts des emprunts
- Etc.

Charges à caractère général

27,58%

Dont :

- Energie
- Alimentation
- Fournitures
- Entretien
- Taxes et impôts
- Etc.

Auto financement

18,75%

Charges de personnel

32,82%

Dont :

- Agents titulaires
- Agents contractuels
- Charges

Projets phares

Dont : / 10,83%

- Projet de territoire
- Pôle de convivialité de Montviron

Capital des emprunts

8,94%

Equipements sportifs

8,76%

Engagements 2016

6,93%

Autres

1,46%

Bâtiments

22,25%

Cadre de vie et environnement

8,93%

Communication

0,93%

voiries, réseaux et aménagements sécuritaires

30,92%

Recettes

Fiscalité 33,12%

Dotations 22,84%

Excédent 2016 32,20%

4,63% Produits des services (cantine, garderie, etc.)

7,21% Autres recettes

Fiscalité 3,62%

Emprunts 57,26%

19,55% Auto-financement

16,21% Dépenses engagées

Amortissements 3,36%



Le rôle du maire et des maires délégués

La création de la commune nouvelle, le 1^{er} janvier 2016, a introduit pour gérer notre territoire la fonction de maire délégué. La répartition des compétences entre le maire, Gaëtan LAMBERT, et les cinq maires délégués : Monique LORÉ, Philippe HÉON, Jean-Pierre FAUVEL, Dominique MARTIN et Denis RAULT n'est pas toujours claire pour les habitants. Aussi nous est-il apparu nécessaire de définir avec eux leurs responsabilités afin de mieux cerner le rôle de chacun.

Le Maire



À la tête de l'exécutif son rôle est prépondérant dans une commune qu'elle soit nouvelle ou non. Aux yeux de ses concitoyens, le maire est le responsable de la gestion de leur territoire, même si plusieurs compétences sont du ressort d'autres collectivités (département, région),

de syndicats comme la production d'eau potable ou de la communauté d'agglomération : ramassage des ordures ménagères, zones d'activité, assainissement, tourisme, équipements structurants sportifs et culturels...

Si, au fil des années, avec notamment la création des communautés de communes, le champ de ses compétences s'est réduit, parallèlement l'Etat s'est désengagé dans plusieurs domaines, notamment dans son rôle de conseil, tout en diminuant les dotations. La tâche du premier magistrat n'en est que plus difficile d'autant que les exigences de la population sont plutôt à la hausse qu'à la baisse et qu'il convient de répondre au mieux aux aspirations de chacun. Il s'agit donc d'avoir une vision à long terme de la commune,

de la faire partager, de fixer un cap avec toute l'équipe municipale et de se donner les moyens d'arriver à bon port. Cela ne peut se faire qu'avec la forte adhésion des élus et notamment les maires délégués, adjoints et adjoints délégués, tous membres du bureau, et la collaboration franche et dynamique du personnel dont il est le chef.

Un maire en 2017 se doit d'être l'animateur d'une équipe en veillant à ce que chacun ait sa place et donne le meilleur de lui-même. Il doit aussi savoir trancher, accepter les mécontentements de certains pour mieux servir l'intérêt général, être l'ambassadeur de sa commune au service de ses concitoyens. C'est un mandat à plein temps avec, comme moteur principal, l'ambition de réussir pour le bien de tous.

Les Maires délégués

Comme le maire, un maire délégué est officier d'état civil et de police judiciaire. De ce fait, pour sa commune déléguée, il exerce des fonctions administratives : l'organisation des élections, le recensement de la population, la célébration des mariages, l'enregistrement des naissances et des décès. Au titre de son pouvoir de police, il assure le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. De plus, il préside le conseil communal, veille sur le patrimoine de sa commune déléguée et rend un avis sur les autorisations d'urbanisme, permissions de voirie, projets d'acquisition et d'aliénation d'immeubles.

Il est l'interlocuteur privilégié des habitants de sa commune déléguée d'où la nécessité de maintenir les permanences dans les mairies. À titre d'exemple, à Sartilly, ce rôle d'écoute de nombreuses personnes à la recherche d'un emploi, d'un logement ou confrontées à des difficultés familiales a conduit tout naturellement Denis RAULT à travailler en binôme avec Dorothee LEPLU, adjointe aux affaires sociales.



De gauche à droite : Jean-Pierre Fauvel, Philippe Héon, Dominique Martin, Monique Loré et Denis Rault

Si les maires délégués ne sont pas ou plus à la tête de l'exécutif, ils apprécient d'être associés à la réflexion et à la mise en œuvre de projets d'un territoire plus large, de partager avec les autres membres du bureau de nouvelles idées, de participer à la gestion d'une commune de près de 3 000 habitants avec sa grande diversité de sujets à traiter. Comme le souligne Monique LORÉ : « Les projets sur le territoire se réfléchissent ensemble, c'est l'avantage d'un regroupement ».

Les commissions, lieux d'échanges et de propositions

Le champ de compétences d'une commune est très vaste. Il est indispensable de travailler en commission pour étudier les différents dossiers avant leur présentation au Conseil Municipal. C'est ce travail en amont avec l'aide des différents services communaux qui permet une décision éclairée lors des réunions du Conseil Municipal.

COMMISSION VOIRIE, SIGNALISATION ET RÉSEAUX



Claude FOURRÉ
Adjoint à la voirie et
aux réseaux

“ Cette commission est très sollicitée du fait de l'étendue de la commune nouvelle et des nombreux travaux en étude ou en cours de réalisation, très divers, et nécessitant un suivi au quotidien. La commission se réunit régulièrement pour répondre aux problèmes rencontrés. Elle apporte des solutions qui aboutissent souvent à des travaux à réaliser.

Suite aux obligations relatives à la sécurisation des scolaires, nous avons réfléchi à la mise en place à titre expérimental d'un plan de

circulation. Cette phase transitoire sera soumise à une étude d'ici quelques mois, lors du projet de territoire. Celui-ci aura pour finalité l'établissement, en collaboration avec les élus et les habitants, de propositions concernant la circulation et le stationnement dans la commune. ”

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

“ Cette instance émet un avis consultatif sur les décisions impactant la vie des écoles publiques : les horaires, les rythmes scolaires, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Cette année, la commission a eu un rôle important pour le maintien des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et leur mode de fonctionnement. Les TAP ont été jugés de qualité par la commission. Ce travail, en collaboration avec la communauté d'agglomération et les associations, se poursuit donc durant l'année scolaire en cours. ”



Maryvonne GASTEBOIS
Adjointe aux affaires
scolaires

COMMISSION COMMUNICATION

“ Le petit effectif de la commission a facilité, à sa création, un esprit de groupe. Le travail y est intense et la bonne humeur est la règle. En 2016, elle s'est réunie 7 fois avec pour sujets principaux la création d'un site web, la rédaction du bulletin municipal et une réflexion sur de nouveaux supports de communication.

Présider cette commission me permet de mieux connaître les aspirations des conseillers, d'y répondre au mieux dans l'intérêt de la commune et d'élargir mon champ de vision sur les multiples facettes de la communication. ”

COMMISSION FINANCES

“ Le rôle essentiel de cette commission est la préparation en février-mars du budget communal et des budgets annexes (eau, lotissements) après examen des comptes de l'année précédente. En fin d'année, la commission est chargée de faire des propositions de tarifs à appliquer l'année suivante pour les différents services (cantine, garderie, droits de place, ...). Elle est également réunie pour étudier les demandes de subvention des associations rayonnant au-delà d'une commune historique et pour toute modification du budget ou recours à l'emprunt avec examen des propositions des banques. ”



Jean-Pierre LUCAS
Adjoint aux finances
et à la communication



Dorothee LEPLU

Adjointe aux affaires sociales

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

“ La commission est composée de 16 membres. En 2016, elle s'est réunie deux fois avec pour sujets principaux la réflexion sur l'implantation de défibrillateurs sur les cinq communes déléguées et la création d'un formulaire de demande d'aide pour les séjours pédagogiques concernant les enfants du territoire de Sartilly-Baie-Bocage scolarisés dans les écoles publiques de Sartilly.

En collaboration avec le CCAS, la commission envisage de mettre en place un service de solidarité transport sur l'ancien canton de Sartilly, piloté par la MSA. Nous sommes toujours à la recherche d'une association pour porter le projet. Faire partie de cette commission est un moyen d'expression et d'échange sur des sujets divers et variés autour d'une politique sociale. ”

COMMISSION CULTURE ET COMITÉ D'ACTION CULTURELLE

“ Le travail en commission culture se passe essentiellement en Comité d'Action Culturelle (C.A.C.) qui regroupe élus et représentants des différentes associations principalement culturelles. Il s'est réuni plus d'une douzaine de fois en 2016-17, avec en parallèle 3 projets à gérer :

- la fête de la musique et les deux expositions organisées par le C.A.C.,
- la fête de la liberté du 28 juillet organisée en collaboration avec les associations d'anciens combattants, le centre de Loisirs et la section patrimoine et histoire locale de l'Union des Arts,
- l'initiation au théâtre dans les écoles avec la troupe SKALD organisée par des élus et les enseignantes concernées.



Anne-Marie CARLI

Adjointe à la culture et à l'animation locale

Nous nous sommes réunis une seule fois en commission culture pour décider des projets qui allaient être développés au cours de l'année. ”

COMMISSION CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

“ La commission se réunit régulièrement tout au long de l'année. Son rôle, comme son nom l'indique, est de veiller à rendre le cadre de vie idéal pour les habitants. Des missions sont récurrentes au fil des ans comme la préparation du fleurissement ou les illuminations de Noël.

Cette année, la commission a été chargée de gros dossiers d'investissement, notamment pour faire gagner du temps au service technique et apporter une réponse à la nouvelle réglementation sur l'entretien des espaces verts. Ainsi, tenant compte des avis des agents, la proposition de la commission a été d'investir dans du nouveau matériel comme une balayeuse, une tondeuse et un camion. ”



Michel ALLAIN

Adjoint au cadre de vie et à l'environnement

COMMISSION BÂTIMENTS ET COMMISSION SPORT

“ La commission sport récemment mise en place permet d'être à l'écoute des besoins des associations et de réfléchir aux projets tel un plateau multisports.

La commission bâtiment, après la construction des vestiaires du stade et autres rénovations dans les communes déléguées, a maintenant d'autres projets sur la table comme le bâtiment de police municipale, la mise en accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et la rénovation de la mairie ”



Marc DESPLANCHES

Adjoint aux bâtiments et aux sports

RENCONTRES

« Sartilly-Baie-Bocage s'éveille et se dynamise. »
Gérard

« Je trouve que Sartilly-Baie-Bocage est une ville dynamique, accueillante et agréable pour les enfants. »
Jessica

« Les jours de pluie, un abri serait le bienvenu pour les parents qui attendent devant l'entrée des écoles, mais aussi pour nos enfants le matin et le soir »
Une maman d'élève

« Une ville avec un potentiel à développer. »
Sylvine

Paroles d'habitants

Le projet de territoire en quelques mots : initié depuis un an par la commune nouvelle, il a pour finalité d'améliorer le cadre de vie des habitants. Il ne peut donc se faire sans eux.

Des habitants au cœur de l'action locale

Roger COUIN est membre du comité technique du projet de territoire et natif de la commune de Sartilly. Il a pu constater ses évolutions depuis 1946.

Les changements les plus marquants sont certainement dans la grande rue, laquelle « à son époque » était remplie d'artisans et de commerçants « tout le monde se connaissait, c'était normal dans un petit bled. Les nouveaux arrivants on ne les connaît pas, sauf les voisins. La création de la commune nouvelle était nécessaire, il faut arrêter de jardiner dans son petit coin. Il reste encore beaucoup à faire sur la commune, il y a des avancées comme avec les deux ronds-points qui font ralentir les gens. Mais on peut encore aller plus loin.

- Améliorer la communication : trop d'habitants se sentent éloignés des décisions locales (des lettres d'infos trimestrielles sur les décisions prises pourraient être envoyées).

- Il n'est pas encore possible de pouvoir envisager des balades dominicales, faute de boucles et d'entretien des chemins de randonnées.

- Les routes doivent pouvoir être partagées : il est difficile de faire co-rouler véhicules, cyclistes et engins agricoles sur la même voie, le projet de territoire va dans ce sens.

- Soutenir nos associations locales, leur donner la possibilité de s'exprimer, envisager un forum annuel des associations et sur le long terme une maison des associations. Elles représentent le partage et la convivialité, ce dont une commune a besoin.

Une pointe de modernité apparaît, je reste optimiste quant à la réussite du projet de territoire, il est important que les habitants y soient impliqués ».



Anne-Cécile REBELLE est membre du premier comité consultatif de quartier de la commune, sa première réunion a eu lieu le 15 juin dernier (photo ci-dessus). Elle était volontaire pour l'intégrer dans l'idée de s'impliquer davantage dans la vie de son quartier.

« La première réunion m'a permis de faire connaissance avec les habitants et d'apporter ma vision de maman qui se déplace régulièrement avec ses enfants. Mon rôle va être de faire avancer la réflexion sur les aménagements de la commune, en intégrant les questions de mobilité et de sécurité, de manière à ce que la commune reste dynamique et agréable à vivre. Je pense que la commune est amenée à se développer. Il est nécessaire de miser sur l'accueil de nouveaux habitants pour que des services se maintiennent, tout en veillant à ce que la ville reste à taille humaine, ouverte à la diversité et à ses alentours (sous l'angle touristique : bocage, littoral, etc.) »

« Plutôt très satisfaite des mesures mises en place au sein de notre commune, ces derniers mois, en termes de sécurité et de commodités. Vifs encouragements ! »
Cloé, maman de deux enfants pour qui cela compte beaucoup

De la région parisienne à la campagne normande

Walter VIADÉ, le policier municipal de Sartilly-Baie-Bocage depuis le 1er novembre 2017, a décidé de poser définitivement ses valises dans la perspective d'apporter à sa famille un meilleur cadre de vie.

Retour sur son parcours professionnel

Walter VIADÉ fête ses 21 ans de carrière dont 8 ans au sein de la gendarmerie. C'est la proximité avec les habitants et l'intérêt d'une intégration au sein des services d'une commune qui l'ont conduit à choisir la police municipale. Son objectif : dépoussiérer l'image du garde champêtre en misant sur ce qu'il sait faire de mieux, la communication et l'information, notamment auprès des enfants pour participer « à la formation des citoyens de demain ». Son sport favori : le polo-vélo. A la place du cheval un vélo, 2 équipes de 5 joueurs et un terrain de foot. Son recrutement parmi de nombreux candidats a été facilité par une collaboration active des élus et des services de la commune d'Avranches.



Les missions du quotidien

« Il n'y a pas de semaine type dans mon métier, je suis le technicien du maire et ses pouvoirs en matière de police sont larges ». La présence près des écoles et ses abords reste toutefois une des missions de base dès le matin avec une attention particulière portée à la sécurité. Après les écoles, Walter VIADÉ est de la génération qui prend le temps de rendre visite aux commerçants qui sont pour lui les yeux et les oreilles d'une commune ; il recueille des informations utiles pour ses diverses interventions.

De la chasse au pot d'échappement trop bruyant, à la prévention du port des protections, en passant par les campagnes de sensibilisation, les interventions dans les écoles, la médiation des conflits de voisinage, la vigilance en matière urbanistique, la lutte contre les incivilités, les missions sont aussi variées qu'intéressantes. C'est dans cet ensemble que notre policier souhaite s'impliquer et y apporter toutes les valeurs acquises durant sa carrière.



L'information à la portée de tous

Pour Walter VIADÉ, c'est à la police que revient le rôle d'apporter l'information sur les règles de bonne conduite, une sorte de service public « ambulant ». Expliquer et avertir avant de sanctionner. L'accompagnement des personnes dites « vulnérables » nécessite également des réunions d'information mais aussi des visites régulières pour celles qui ont été victimes de fraude ou de tentative d'escroquerie.

L'utilisation des canaux d'information offerts par la commune (bulletin, panneau lumineux, site web...) permettra une diffusion large des campagnes de sensibilisation et de prévention avec pour objectif l'amélioration de la sécurité de chacun.

La prévention dans les établissements scolaires, un des enjeux phares



Pour Walter VIADÉ la prévention peut être menée dès la maternelle, l'utilisation de l'image permettant de porter à la connaissance des tout-petits les indications de danger. « Devenir un bon passager », cela s'apprend, des évidences pour certains mais des réflexes à acquérir : monter dans un bus scolaire sans se bousculer, sans précipitation, ne pas laisser son cartable dans le milieu. Des règles de base qui s'appliquent également dans tout véhicule. Un message plus facile à transmettre quand il y a un professionnel de la sécurité routière aux côtés des enseignants. En élémentaire est décliné le thème de « devenir un bon piéton ». Au collège, la prévention est axée sur la sécurité à cyclomoteur.

Le port du casque à vélo est obligatoire jusqu'à 12 ans.

En deux roues : casque, gants et dispositifs réfléchissants sont obligatoires.



L'administration ? Ce n'est pas si compliqué !

Depuis plusieurs mois, une nouvelle structure est apparue dans notre paysage administratif : la Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel - Normandie, dont les dimensions en font pâler plus d'une avec ses 1 539.8 km². Elle regroupe à elle toute seule, 88 517 habitants, 97 communes et 158 élus.

Un pôle territorial à nos côtés

Au quotidien, nous travaillons main dans la main pour répondre à un de nos objectifs premiers qui est de rendre un service de qualité auprès des usagers du territoire. Un pôle territorial a été institué regroupant les secteurs d'Avranches, Sartilly, Ducey, et Isigny-le-Buat. Ainsi toutes les informations pour améliorer les services peuvent transiter à travers cette interface. Les solutions se trouvent en combinant nos compétences et connaissances. Ainsi,

dans notre commune, il n'est pas rare que des agents interviennent pour la communauté et inversement, toujours dans cet intérêt public.

La commune se met à la place du citoyen, il peut paraître difficile de s'y retrouver face aux enchevêtrements de compétences. C'est pourquoi nous vous proposons une infographie pour mieux comprendre l'administration.

Ce qui change en mairie en 2017

Depuis mars 2017

- La mairie ne délivre plus de cartes d'identités. Il vous faut prendre rendez-vous à la mairie d'Avranches ou à l'Agora à Granville

Depuis le 1^{er} novembre 2017

- Vous pouvez vous PACSER en mairie.
- Vous pouvez y effectuer votre changement de prénom.



Mairie de Sartilly-Baie-Bocage

Place de la Mairie, BP18 Sartilly,
50530 Sartilly-Baie-Bocage
Tél : 02 33 48 81 47 | Fax : 02 33 48 24 71
E-Mail : mairie.sartilly@wanadoo.fr



Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel - Normandie

1 Rue Général Ruel, BP540,
50305 Avranches Cedex
Tél : 02 33 89 67 00 | Fax : 02 33 68 10 52

On vous accueille

les lundi, mardi, jeudi et vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
et le mercredi de 8 h 30 à 12 h.

On vous accueille

du lundi au jeudi,
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Qui contacter ?

Mairie ou Communauté d'Agglomération



Services de proximité

Etat civil

Reconnaissance antérieure à la naissance, mariage, copie d'acte, recensement, PACS

Elections

Présidentielle, législative, locale

Urbanisme

Dépôt des demandes d'autorisation, enregistrement, délivrance des arrêtés



Déchets

Ramassage des ordures ménagères (service pôle territorial de St James), gestion de la déchetterie de Montviron

Urbanisme

Élaboration d'un document à l'échelle intercommunale (PLUi)
Service assainissement (pôle territorial de St James)

Ecoles publiques

Écoles élémentaire et maternelle, garderie, restauration, Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Jeunesse



Accueil extrascolaire

Centre de loisirs (ALSH les Z'azous), Relais Assistantes Maternelles (RAM), halte garderie, bibliothèque

Structures et équipements intercommunaux

Gestion administrative (réservations)

Salle culturelle, salle de sports (route de Genêts) et le complexe sportif (rue du Manoir)



Propriétaire
Investissement et fonctionnement des structures

Actions sociales

Permanences (mairie centre)

Mission locale (jeudi matin & vendredi après-midi)
L'assistante sociale (1^{er}, 3^e et 5^e mardi du mois)



Habitat

Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Demandes administratives

Banque alimentaire et logement social

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Demande d'aide exceptionnelle
Gestion de la résidence autonomie « Les Violettes »

Manifestations

Événements festifs et culturels

Fête de la musique, Noël des enfants...



Programmation

Plus d'information sur www.cc-avranchesmontsaintmichel.fr

Marché hebdomadaire (vendredi matin)

Demande d'emplacement et droits de place

Attractivité du territoire

Projets

Attractivité du territoire et revitalisation des centres bourgs
Programme d'accessibilité et réfection de la voirie
Aménagements sécuritaires
Enquête de stationnement et des mobilités



Tourisme

Office de tourisme intercommunal

Projets

Développement de la halte garderie en micro-crèche
Développement de la zone d'activité Rte de Carolles
Accompagnement de la commune (politique contractuelle)

Retour sur 2017



La Fête de la musique

Le programme était chargé cette année à la fête de la musique: chorale, chansons françaises, rock, folk et pop ont animé la soirée du 17 juin.

▼ Images en Baie

« Correspondance », nom de l'exposition réalisée par Richard VOLANTE, représentait, cet été, une personne de la région à côté de son lieu favori dans la baie. Six portraits étaient exposés sur la place de la mairie.



Les TAP

Ce sont 170 enfants qui participaient aux Temps d'Activités Périscolaires, l'an dernier. Les ateliers étaient divers et variés : démonstration de tonte de mouton, atelier récup', cuisine, course d'orientation... De quoi sortir de l'ordinaire de la classe et faire découvrir de nouvelles activités aux



◀ Les Coulisses du Manoir

Une programmation de qualité, une équipe de bénévoles dynamique, un cadre champêtre et une météo favorable ont été les principaux ingrédients du succès du festival théâtral qui a attiré près de 2 300 spectateurs à La Rochelle Normande.

Le fleurissement

Dès le début du mois de juin, les bourgs des 5 communes historiques ont été fleuris par le service technique. De quoi embellir la ville pour donner des couleurs à un été plutôt maussade.



La fête des écoles

Le 25 juin a eu lieu la fête des écoles organisée par l'Association des Parents d'Elèves 1,2,3 soleil avec l'aide des enseignants et du personnel municipal. C'est par un temps estival que les familles ont pu profiter de nombreuses animations : chorale, spectacles de danse, exposition, jeux...



Spectacle

« Monstres et Héros »

Aboutissement d'une sensibilisation des scolaires à l'art théâtral par la compagnie Skald, ce spectacle a réuni 350 spectateurs. Une création originale de Sowila Taïbi à partir de contes traditionnels soulignant la nécessaire lutte contre l'indifférence.

Arts sous les clochers

Cet été, une sculpture d'ardoises, réalisée par Eva Ducret, a été exposée à l'église de La Rochelle Normande. Cette initiative de l'association Arts sous les clochers permet de donner un nouvel attrait à nos églises.



Le raid hippique

Le traditionnel raid hippique du Lundi de Pâques a, cette année encore, été un succès ! Pour la première fois, une femme a participé à la course.



▲ La Fête de la Liberté

Le premier évènement d'envergure de la commune nouvelle a réuni plus de 600 personnes le 28 juillet dernier. Animation musicale, exposition, défilé de véhicules militaires... La journée s'est terminée avec le spectacle de Jean Goujon « Les chemins de la liberté » qui a été très apprécié.

Les prochains rendez-vous culturels

3 décembre 2017
Noël des enfants

2 juin 2018
Salon du livre

15 et 16 septembre 2018
Journées du patrimoine

23 mars 2018
Spectacle théâtral


23 juin 2018
Fête de la musique



Zéro phyto, 1001 herbes folles

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires est proscrite pour l'entretien des espaces verts. Néanmoins, jusqu'en 2020, certains espaces tel que les cimetières ou les terrains de football pourront encore être traités. Cette loi Labbé entraîne de nouvelles contraintes pour la commune qui doit s'adapter. Les herbes folles prennent donc leur place sur le coin de nos trottoirs et des pâquerettes pointent le bout de leur nez. Ce nouvel environnement, peut-être peu esthétique, participe au bien-être et à la santé de tous et toutes.

Mais que fait la commune ?



La loi sur le zéro phyto oblige la commune à s'adapter, les agents du service technique ne pouvant pas être dans chaque rue à ramasser les mauvaises herbes à la main une par une. Pour les aider, une nouvelle balayeuse est arrivée, permettant de nettoyer les bords des trottoirs plus rapidement. Néanmoins, à certains endroits, la nature reprendra ses droits.

Et si, ensemble, nous aidions à rendre notre commune plus agréable ?

Si les agents ne peuvent pas enlever les mauvaises herbes partout, chacun peut contribuer à son échelle à la mise en place du zéro phyto. Tout d'abord, en s'habituant à ces petites zones de verdure qui naissent le long de nos trottoirs. Vous pouvez aussi en parler autour de vous et expliquer que ce n'est pas un oubli d'entretien. Enfin, si certaines herbes deviennent bien folles devant chez vous, aidez-nous en les arrachant. Ensemble, améliorons notre cadre de vie tout en respectant notre santé et l'environnement !

Les produits phytosanitaires sont des produits chimiques qui régulent le développement des plantes. A chaque produit son rôle. On trouve les insecticides, les herbicides, les bactéricides et bien d'autres encore. Nombre de ces produits sont toxiques pour l'homme, l'animal et, plus généralement, pour notre environnement.

Complexe sportif : un équipement communautaire structurant

Inauguré le 2 septembre dernier, le complexe sportif communautaire, rue du Manoir, est l'aboutissement d'un projet lancé il y a 20 ans et remis sur les rails en 2008 par Claude FOURRÉ, Président à l'époque de la communauté de communes Sartilly-Porte de la Baie.

Une réponse à un besoin

Suite à la réforme territoriale, le projet a été porté par la communauté de communes Avranches Mont-Saint-Michel avec le début du terrassement en août 2015 et la fin des travaux a été assurée, à partir du 1er janvier 2017, par la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie.

Ce nouvel équipement sportif répond à un besoin exprimé depuis plusieurs années par les associations et les établissements scolaires. Il participe, dès à présent, à l'élargissement de l'offre des pratiques sportives. Il se compose en premier lieu d'une salle omnisports disposant d'une tribune de 250 places et permettant la pratique de sports collectifs (handball, basket, volley), du badminton (9 terrains) et de l'escalade (2 murs). À cette salle de 49,50 x 28,50 m, sont annexés un tennis couvert et un dojo pour les arts martiaux, la gymnastique et la danse. S'ajoutent 6 vestiaires, une infirmerie, une salle de



convivialité pouvant réunir 35 à 40 personnes, une salle de secrétariat, un local de rangement, des sanitaires publics, des locaux techniques et un parking d'une cinquantaine de places, l'ensemble du bâtiment permettant la pratique des handisports. Par ailleurs, le complexe sportif est estampillé BBC (bâtiment basse consommation). Le chauffage est assuré par trois chaudières à granulés de bois. L'éclairage bénéficie d'un système permettant 3 niveaux de luminosité.

Un équipement déjà bien utilisé

La gestion des créneaux horaires est effectuée par la mairie de Sartilly-Baie-Bocage. Quelques semaines après son ouverture, il devient difficile aujourd'hui de trouver des plages disponibles tant la demande a été forte. Aux besoins des établissements scolaires se sont

ajoutés ceux des associations qui permettent aujourd'hui la pratique de nombreux sports à Sartilly-Baie-Bocage : hand-ball, badminton, escalade, judo, karaté, gymnastique, kick-boxing, tennis. En outre, cet équipement moderne permet l'accueil de compétitions dépassant

très largement le territoire de la communauté d'agglomération. Ainsi, dès le 1^{er} octobre, une compétition départementale d'escalade, l'Open Bloc, s'est déroulée dans ses murs avec la participation de 140 grimpeurs, des poussins aux vétérans.



Badminton avec un joueur de l'équipe de France



Escalade de bloc



Forum des associations sportives le 2 septembre

La commune partie prenante

Par l'organisation du forum des associations sportives, le même jour que l'inauguration, la commune de Sartilly-Baie-Bocage a montré son attachement au développement de la pratique du sport et au dynamisme de la vie associative, facteurs de lien social et d'épanouissement de chacun. Dans l'affirmation de cette volonté, le projet de réalisation de deux courts extérieurs de tennis derrière le complexe sportif est en cours d'étude.

Pratique

Mairie centre de Sartilly-Baie-Bocage

Mairie de Sartilly

Ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Le mercredi de 8 h 30 à 12 h. Tél. : 02 33 48 81 47 | Fax : 02 33 48 24 71

mairie.sartilly@wanadoo.fr | www.sartilly-baie-bocage.fr |  sartillybaiebocage

Mairie d'Angey

Ouverture le vendredi de 14 h à 17 h

Tél. : 02 33 60 90 55 | mairie.angey@wanadoo.fr

Mairie de La Rochelle Normande

Ouverture le vendredi de 14 h à 16 h 30

Tél. : 02 33 48 91 92 | la-rochelle-nor.mairie@orange.fr

Mairie de Champcey

Ouverture le jeudi de 9 h à 12 h

Tél. : 02 33 60 09 78 | mairie.champcey@wanadoo.fr

Mairie de Montviron

Ouverture le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 et permanence des élus les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél. : 02 33 60 91 55 | mairie.montviron@wanadoo.fr

Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel - Normandie

1 Rue Général Ruel, BP540, 50305 Avranches Cedex | Tél : 02 33 89 67 00 | Fax : 02 33 68 10 52

Ouverture du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Ecole élémentaire

Alain-Fournier

Tél. : 02 33 48 80 76

Ecole maternelle

Blanche Maupas

Tél. : 02 33 48 91 50

Collège Anatole France

Tél. : 02 33 48 81 66

Ecole Sainte Thérèse

Tél. : 02 33 48 81 71

Centre de loisirs

Tél. : 02 33 89 29 00

Halte-garderie

Tél. : 02 33 89 29 04

Relais assistantes maternelles (RAM)

Tél. : 02 33 89 29 04

Assistante sociale

Les 1^{er}, 3^e et 5^e mardis du mois de 10 h à 12 h à la Mairie de Sartilly

Gendarmerie

Tél. : 02 33 89 67 40

Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Police municipale

Permanence le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30

Maison de retraite

Tél : 02 33 89 60 60

Marché

Vendredi matin à Sartilly

Salles communales

Salle des fêtes d'Angey (60 pers.)

Salle "Les Violettes" au foyer logement (40 pers.)

Salle des fêtes de La Rochelle Normande (40 pers.)

Bibliothèque

Ouverture au public

Le mardi de 16 h 30 à 18 h, le mercredi de 11 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, le vendredi de 15 h 30 à 18 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h
Tél : 02 33 79 02 40 | bibliotheque.sartilly@msm-normandie.fr

Salle culturelle

Contactez la mairie de Sartilly

Offices de tourisme

Bureau d'information de Genêts | Tél : 02 33 89 64 00
tourisme.genets@msm-normandie.fr

Bureau de Saint-Jean-le-Thomas | Tél : 02 33 70 90 71
tourisme.saintjeanlethomas@msm-normandie.fr

Déchetterie de Montviron

Ouverte les lundi, mercredi, vendredi, samedi sauf jours fériés
De novembre à février inclus : de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
et de mars à octobre inclus : de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h
Tél : 02 33 48 43 85

Service déchets

Tél. : 02 33 68 68 96 | service.dechets@msm-normandie.fr

Salles de sport

2 équipements à Sartilly

Complexe sportif, rue du Manoir

Salle omnisports, route de Genêts

Contactez la mairie de Sartilly

Ramassage des ordures ménagères

Champcey, La Rochelle Normande, Montviron, Sartilly
lundi matin (sauf jours fériés, décalage au mardi)
Angey : apport volontaire